

## QUI RENCONTRER AU COLLEGE PASTEUR ?

**L'équipe de Direction** : Composée du directeur administratif et pédagogique (Principal) du directeur des études (Principal Adjoint) et du directeur financier (Gestionnaire) :

► **Le Principal**: Directeur administratif et pédagogique de l'établissement, représentant de l'Etat. Responsable général, président du Conseil d'Administration et du Conseil de Discipline.

► **La Principale Adjointe, chef d'établissement adjoint**: Directeur des études, chargé du suivi et de l'orientation (en collaboration avec la PSY-EN). Personnel de direction au même titre que le Principal, elle a pour mission d'instruire l'ensemble des dossiers qui lui sont présentés. Elle préside les commissions disciplinaires et les conseils de classe.

► **La gestionnaire, chef d'établissement adjoint**: Directrice des services économiques, gestionnaire du budget de l'établissement et des personnels agents départementaux.

**La Conseillère Principale d'Education** : C'est la personne qu'il faut voir, en priorité, pour tout problème de vie scolaire que vous souhaitez exposer. Elle a pour missions essentielles :

- la construction, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique éducative du collège
- le suivi, l'écoute, le conseil en direction des élèves, des professeurs et des parents d'élèves. En particulier, elle est chargée de la gestion et du suivi des absences et des retards des élèves.

**Les secrétariats** : deux secrétariats existent au collège, le secrétariat de direction et le secrétariat des services économiques.

**L'assistante Sociale**: Responsable du secteur social au sein du collège, elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction, la CPE, le corps enseignant et les services de Santé.

**La PSY-EN ( ex C.O.P.)**: psychologue de l'éducation nationale, ses missions portent sur l'éducation, le développement et le conseil en orientation scolaire et professionnelle au sein du collège. Elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe de direction, le CPE et les Professeurs Principaux.

**Le Médecin scolaire**: Responsable de son secteur. Travaille en étroite collaboration avec l'infirmière scolaire, l'équipe de direction, le CPE et les enseignants.

**L'infirmière scolaire**: Mission d'écoute, de conseils et de promotion de la santé en faveur des élèves. Travaille en étroite collaboration avec la communauté scolaire.

**Les Assistants d'Education (A.E.D)**: Chargés de la surveillance, d'un rôle éducatif à la citoyenneté et aux bons comportements ainsi que de l'application du règlement intérieur et de la gestion des salles d'études. Travaillent en étroite collaboration avec la CPE.

**Le Professeur Principal**: animateur et responsable de la classe. C'est le référent à rencontrer par toutes les familles. Ses interlocuteurs privilégiés sont le Principal Adjoint chargé de mission de direction des études et la C.P.E. pour toute question d'ordre éducatif.

**Le Professeur**: Chargé de l'enseignement d'une matière, de l'évaluation des élèves et d'un rôle éducatif à la citoyenneté et aux bons comportements au sein de la classe.